

Le Mag'

Journal Municipal
n° 01
Juin 2008

Bolquère - Pyrénées 2000

CONTINUONS LE CHEMIN ENSEMBLE

En premier lieu, je remercie les électeurs de m'avoir renouvelé leur confiance et d'avoir accueilli ma nouvelle équipe avec autant d'intérêt.

J'ai vécu un premier mandat passionnant, enthousiaste, même si parfois difficile. Fort de cette expérience et avec l'aide précieuse de la nouvelle équipe municipale, je puis vous assurer que je donnerai le meilleur de moi-même pour que le développement durable, la communication, le maintien de nos espaces naturels soient au coeur de mes actions. Mais je n'oublie pas les autres priorités, toujours guidées par l'intérêt général, que sont l'élaboration du P.L.U (avec une large concertation), la poursuite du programme relatif aux énergies renouvelables, le développement économique et le maintien de l'équilibre financier. Telles seront mes préoccupations tout au long de ce second mandat avec l'appui de l'ensemble de mes services administratifs et techniques.

Mes conseillers et moi, nous nous tenons à votre disposition au travers des différentes commissions. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Jean Pierre Abel
Mairie de Bolquère

SOMMAIRE

Spéciale
Elections Municipales p 2/3

Dossier p 4/5

Zoom sur... p 6

Proches de vous p 6/7

Territoire et
développement p 8

Nouvelles du
domaine skiable p 9

L'Office du Tourisme p 10

Le Termanal p 11

Ecole
et vie scolaire p 12

Vie associative p 13

Travaux p 14

Infos pratiques p 15

Directeur de la publication : J.P. Abel
Comité de rédaction : J.P. Ingles - J. Coll
J.L. Brunet - F. Martin - V. Chenault.
Crédits photos : Ph. Mahé - J.G. Rossini - Mairie de Bolquère
Infographie : Anne Flouw

SPECIALE

CONTINUTE ET NOUVEAUTE

Le 09 mars, les électeurs de Bolquère ont accordé leur confiance à la liste "d'Union pour un Développement Raisonnable" menée par Jean-Pierre ABEL, maire sortant.

Pas besoin d'un second tour, le résultat fut immédiat ! Reflet de l'intérêt croissant des habitants pour les affaires de leur commune, cette élection aura enregistré un très bon taux de participation : 659 inscrits, 486 votants et 471 suffrages exprimés.

"Toujours là pour vous", cette nouvelle équipe s'affaire depuis déjà quelques mois à sa nouvelle ambition : *"œuvrer pour le bien-être de tous et préparer l'avenir de notre commune"*. Il n'est pas question ici de revenir sur le programme, celui-ci a été validé lors de l'élection. Mais d'insister sur la dualité de cette nouvelle municipalité : continuité et nouveauté seront les maîtres mots de ce nouveau mandat.

De l'expérience des élus sortants et du regard neuf des nouveaux, de nouvelles réflexions s'engagent et de nouveaux projets émergent, avec toujours comme leitmotiv : *Vous. A vous de juger !*

Rappelons la participation de M. Francis BLANC qui se présentait en candidat isolé, et qui aura obtenu un très honorable score de 181 voix.

ELECTIONS MUNICIPALES

Le Maire



M. Jean Pierre ABEL
Maire sortant
réélu avec 335 voix

Les adjoints



M. Jean Pierre INGLES
conseiller sortant,
381 voix



M. Jackie COLL
371 voix



M^{me} Françoise MARTIN
née PATAU, adjointe sortante,
359 voix



M. Jean Louis BRUNET
343 voix

Retrouvez toutes les commissions et leur composition sur le site Internet :

www.pyrenees2000.com - rubrique Mairie.

Une question sur les affaires communales ?

N'hésitez pas à contacter le vice-président de la commission concernée par mail :

mairiedebolquere@wanadoo.fr

ou sur notre site internet

www.pyrenees2000.com - rubrique Contact.

Et pour tout connaître des affaires publiques, rendez-vous chaque premier mardi* du mois pour la réunion du Conseil Municipal (20h30, salle du Conseil – Mairie).

*sous réserve de modification

Les conseillers municipaux



M. Jean Yves ARTAUD,
conseiller sortant
303 voix



M^{me} Véronique CHENAULT
354 voix



M. Philippe ESPEUT
conseiller sortant
317 voix



M^{me} Laurence FABRE
née REYNES
326 voix



M. Claude FAYOS
conseiller sortant
339 voix



M^{me} Joëlle GARCIA
née NICOLAS, conseillère sortante,
321 voix



M. Bernard ROSELL
adjoint sortant
327 voix



M. Serge ROSELL
334 voix



M. Daniel SOLA
370 voix



M. Thierry VINCENT
conseiller sortant
370 voix

DOSSIER : HISTOIRE D'EUROS

Premier numéro et remaniement électoral obligent, nous aborderons dans ce premier dossier les finances et le budget de la commune.

Depuis maintenant 2004, les finances de la commune sont assainies, résultat d'une politique budgétaire raisonnée et raisonnable. Aujourd'hui, la municipalité peut envisager l'avenir avec sérénité et poursuivre ses investissements. Néanmoins, elle reste vigilante et s'attache à rationaliser l'utilisation des deniers publics. Par ailleurs, elle se donnera les moyens de poursuivre son objectif de fiscalité à taux constant : ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

BUDGET 2008

Le budget communal s'élève à 7 358 820 € réparti comme suit : section de fonctionnement (pour les dépenses dites courantes) : 3 897 238 € et section d'investissement : 3 461 582 €.

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une hausse de 10 % due principalement à l'augmentation des participations attribuées au SIVM⁽¹⁾ de Mont-Louis (en charge de la compétence voirie) et à l'Office de Tourisme (+24%) ; due également à la hausse des intérêts des emprunts (+17%) liés aux différents investissements (nouvelle école, station d'épuration...) et à l'écriture d'une prévision budgétaire relative à une éventuelle participation au SIVU⁽²⁾. Relativement aux recettes de fonctionnement, celles-ci sont en progression de 14% grâce à un excédent antérieur reporté conséquent et l'indemnité de fonctionnement de l'agence postale du village.

S'agissant des crédits d'investissements, ceux-ci seront dévolus à des projets tels que la réhabilitation de l'ancienne école en mairie, l'achat d'équipements pour le Termanal, des travaux de voirie ou de réfection des réseaux (mise en esthétique des réseaux, aménagement de la zone 1NA – supermarché Casino et résidences de tourisme...).

RECETTE D'EQUILIBRE

Gérer un budget de collectivité locale est un exercice délicat. D'abord, parce que cela nécessite d'avoir une vision à long terme des investissements à réaliser et de pouvoir prévoir les modes de financement adéquats.

Ensuite, parce qu'un budget est un subtil équilibre qui nécessite d'anticiper les recettes. Or, la participation de l'Etat se réduit d'année en année et les collectivités, que sont la région et le département, depuis l'application des lois de décentralisation de 2003, ont de moins en moins les moyens de subventionner les communes. Ainsi la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale recette de la commune versée par l'état aux communes, n'augmente cette année que de 1.56%, alors que le taux d'inflation sur les 12 derniers mois atteint presque le double, soit 2.80% à l'heure où nous éditons ce journal.

Enfin et en conséquence, gérer un budget est devenu une affaire "privée" : afin d'optimiser les finances de la commune, il devient nécessaire d'avoir une logique économique qui rejoint la gestion privée. Il serait bien inconcevable de procéder à des dépenses sans avoir prévu les recettes correspondantes.

Désormais, il faut tenir compte de ces principes et les respecter. En ce début de mandat, la part communale des taxes locales est stable, le poids de la dette est assumé et maîtrisé, et des investissements ambitieux peuvent être projetés. Les finances de la commune ont intégré la réalité des enjeux et s'adaptent.

Avec l'objectif des taux d'impositions communaux constants, la municipalité doit trouver de nouvelles sources de recettes. Ainsi, le patrimoine foncier est-il un atout important. Pour certains, la construction de résidences de tourisme est synonyme d'urbanisation intensive. - mais nous rappelons ici que celles-ci ont été fortement "recommandées", en cette forme, par l'Etat (via l'Unité Touristique Nouvelle du 17 février 2005). Pour la commune, outre l'intérêt



touristique indéniable, l'arrivée de ces résidences est liée à l'introduction de nouvelles recettes pérennes dans le budget. La vente des terrains aura évité à la commune de recourir à l'emprunt et d'aplanir encore un peu plus les finances. Il est important de préciser que la municipalité s'attache à assurer la meilleure gestion du patrimoine qui soit, dans l'intérêt de tous, et veille à trouver le bon compromis entre finances et urbanisation : il est question d'utiliser, raisonnablement, les ressources de la commune. En aucun cas, elle ne cherche à "vendre" le territoire de la commune pour s'assurer une comptabilité saine, voire bénéficiaire.

Voici une présentation sommaire de la gestion des finances et du budget de la commune. La Commission des Finances se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à contacter M. SOLA, vice-président (courrier à adresser à la mairie).

- (1) SIVM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple.
(2) SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

LE PRIX DE L'EAU À LA LOUPE

Eau potable

| | |
|-----------------------|---------|
| Part délégataire | 0,718 € |
| Part collectivité | 0,342 € |
| Part Syndicat (SIAEP) | 0,664 € |
| Part Ademe | 0,222 € |
| <hr/> | |
| Total HT | 1,946 € |
| Total TTC | 2,042 € |

Assainissement

| | |
|-----------------------|--------|
| Part délégataire | 1,62 € |
| Part collectivité | 0,31 € |
| Part Syndicat (STAEP) | 0,13 € |
| <hr/> | |
| Total HT | 2,06 € |
| Total TTC | 2,17 € |

Total m³ (sur la base de 120m³) = 4,22 €

HISTOIRE D'EAU

Ici, revenons rapidement sur la gestion de l'eau et de l'assainissement de la commune.

Actuellement, ces services publics sont gérés en affermage, par un délégataire : la Lyonnaise des Eaux. Or, les contrats de délégation arrivent à échéance dans quelques semaines. La municipalité a donc lancé, depuis la fin de l'année 2007, une procédure afin de renouveler les modes de gestion des services de l'eau et de l'assainissement. La question était de savoir si un retour en régie (exploitation des services gérée par les services municipaux) était plus avantageux, notamment financièrement, que le renouvellement de la délégation.

Pour assurer au mieux cette opération, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé, réputé pour son indépendance et la qualité de ses références. Dans un premier temps, suite à une analyse approfondie de l'existant, une comparaison entre le retour en régie et la gestion en délégation a été établie : les moyens humains, techniques et financiers ont été passés au crible. Conclusion du rapport d'analyse : "il apparaît que le coût théorique d'exploitation en régie pourrait être légèrement supérieur au coût d'exploitation en délégation (+ 2%). (...) Le prix de l'eau n'est vraisemblablement pas un critère jouant en faveur d'un mode de gestion ou d'un autre".

Dès lors, le Conseil Municipal a décidé, eu égard aux risques financiers et aux difficultés organisationnelles prévisibles, de retenir le mode de gestion de la délégation de service public et de lancer une consultation publique pour choisir le délégataire.

A ce jour, les négociations sur le prix de l'eau sont en cours avec la Lyonnaise des Eaux, seul candidat ayant postulé. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Si vous avez des questions sur ce dossier, M. Jackie COLL, 2^{ème} adjoint, se tient à votre disposition.

ZOOM SUR...

LE BONHEUR EST DANS LA MONTAGNE !

Ah ! Les Pyrénées l'été... Comme on aime ses montagnes, ses forêts, ses sources..., véritables plaisirs des vacanciers venus profiter du bon air et du soleil, loin des foules. Avides de nature, ils s'émerveillent, au détour des chemins de randonnées balisés, des paysages – grandioses et magnifiques – et de la faune et flore – exceptionnelles et rares. Ils découvrent les "incontournables" de la Cerdagne et du Capcir (le Cambre d'Aze, le Carlit, le Puigmal, les Pérics...) et s'en émerveillent. Certes. Mais ce n'est qu'un début !

La Cerdagne et le Capcir regorgent d'endroits plus fabuleux les uns que les autres, recelant de véritables trésors de la nature. Mais ces paradis se méritent ! Seuls les initiés peuvent les révéler. Ces initiés, ce sont les accompagnateurs en moyenne montagne. Loin de l'égoïsme, ils proposent de partager leur passion et de faire découvrir ces jardins secrets.

Naturaliste, animateur, maillon culturel... l'accompagnateur est tout ça à la fois et même bien plus. Il est le guide idéal qui propose, au-delà d'une simple marche, d'apprendre et de comprendre la nature et la montagne. Il sait faire apprécier la richesse du patrimoine, notamment pastoral, et à l'art et la manière de narrer les coutumes et les anecdotes locales.

Animateur passionné, l'accompagnateur fera de votre randonnée un moment convivial fort en émotion. Coach à sa manière, il s'adapte à sa clientèle, junior ou sénior, et lui permet de s'(ré)approprier corps et esprit. Fort de son expérience et de sa connaissance des lieux, l'accompagnateur rendra votre randonnée plus agréable, plus riche et plus enivrante.

Quelque soit votre âge, votre niveau de forme, l'accompagnateur vous fera vivre, en toute sécurité, un moment de pur bonheur au coeur de la montagne.

Plus d'infos sur www.lesaem.org et aussi sur www.pyrenees2000.com ou à l'office de tourisme de Bolquère Pyrénées 2000. Tel. : 04.68.30.12.42.



PROCHES DE VOUS

Dans chaque numéro, retrouvez dans cette rubrique des informations sur les services municipaux de votre commune. Vous saurez tout sur les services municipaux, leur fonctionnement, leurs réalisations... Nous espérons ainsi vous offrir une nouvelle approche de votre mairie et des services publics qu'elle vous rend quotidiennement.

GROS PLAN SUR...

LE SERVICE DES ESPACES VERTS !

C'est une critique unanime : le fleurissement de la commune est une réussite. Preuve en est : voilà deux années consécutives que la commune est récompensée du premier prix du concours

départemental des « Villes et villages fleuris ». Cette année, et pour la première fois, Bolquère Pyrénées 2000 est en compétition pour la première Fleur. Un nouveau challenge pour les équipes des services techniques, et notamment celle des Espaces Verts.

Au sein des services techniques existe une équipe dédiée à la création et à l'entretien des Espaces Verts de la commune. Informelle et changeante en gré des saisons et des travaux, elle est constituée d'agents dont chacun dispose de sa compétence : conception du projet d'aménagement paysager ou floral, préparation du terrain, création des décors saisonniers, mise en terre ou en bacs, entretien...

On remarque plus facilement ces bonshommes verts en été, lors des opérations d'entretien (tonte, arrosage, élagage...) des espaces verts. Pourtant, l'équipe s'affaire toute l'année, notamment s'agissant de leur principale mission : l'aménagement paysager de la commune. Dès la fin de l'année, commence le travail de réflexion sur le projet d'aménagement des espaces verts et notamment, sur le fleurissement de l'année suivante : quelles fleurs ? Quels arbres ? A quels endroits ? Quelles contraintes techniques ? La seconde étape consiste à modéliser ce projet et à préparer le budget adéquat. Au début du printemps, les travaux pratiques commencent : pour les mains vertes, la sélection des plants, la préparation des bacs à fleurs et l'ensemencement des pelouses sont les principales opérations de cette période ; d'autres services

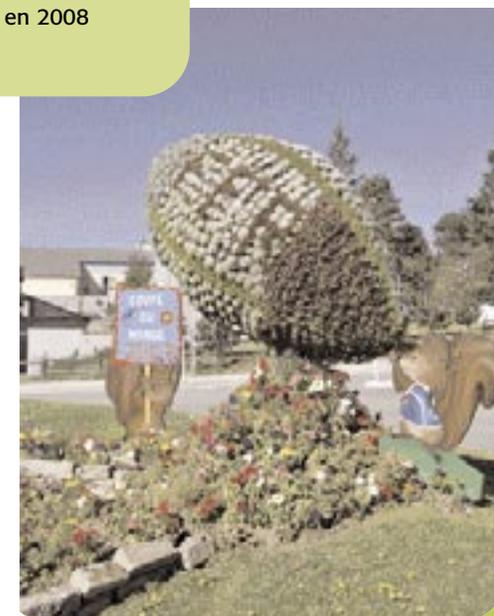
apportent leur contribution : les décors en bois (notamment les écureuils dispersés un peu partout dans la commune) et les armatures des topiaires (par exemple, le ballon de rugby qui a fait la fierté de la commune durant l'été 2007) sont fabriqués successivement par les ébénistes ou le ferronnier. A la fin de la saison, le projet d'aménagement, conçu quelques mois plus tôt, est concrétisé. Dernière étape, l'entretien : étape estivale à ne pas négliger, de son bon accomplissement dépend l'aboutissement de plusieurs mois de travail. Et le résultat est là : l'aménagement des espaces verts fait l'objet, chaque année, de compliments tant des particuliers que des professionnels.

Complément indispensable à cette première mission, les agents du service des Espaces Verts gèrent aussi les travaux liés aux espaces verts (par exemple, la mise en place de l'arrosage intégré des abords de l'école), la propreté des rues et l'entretien du mobilier urbain. Les espaces verts gèrent par ailleurs l'entretien du stade

municipal qui, dès le printemps, est occupé par des équipes de football ou de rugby. Au printemps, ils peuvent être amenés à dispenser aux écoliers de Bolquère des actions de sensibilisation à l'écologie. Vous l'aurez compris, les agents du service des Espaces Verts ne chôment pas ! Ils oeuvrent toute l'année pour le bien-être de chacun et pour faire de Bolquère un village où il fait bon vivre.

QUELQUES CHIFFRES

Personnel affecté :
2 agents à l'année
+ 3 renforts saisonniers.
2 tondeuses auto portées
+ 3 tondeuses tractées.
4 débroussailluses.
2 camions plateau équipés pour transporter le matériel.
1 camion avec une citerne de 2000 Litres pour l'arrosage des bacs.
120 jets d'arrosage intégrés.
7000 plants de fleurs.
30 variétés florales.
Un budget fleurs de 16000 € en 2008



TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT

UN POINT SUR LA REVISION GENERALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le conseil municipal a décidé de prescrire la révision du POS afin de redéfinir l'affectation des sols et réorganiser l'espace communal. Le but est aussi de mettre en conformité le POS avec la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain qui institue un nouveau régime concernant les documents d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est donc non seulement un document de gestion de l'occupation du sol mais aussi un outil de prospection avec l'expression d'un projet urbain qui se matérialise à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Dans la procédure de PLU, la première étape est la réalisation d'un diagnostic. Il est établi au regard des prévisions économiques, démographiques et précise les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipements et de services (article L.123-1 du Code de l'Urbanisme).

Ce document est en cours de finalisation et doit très rapidement déboucher sur la rédaction du PADD, l'ensemble de la procédure de révision devant être achevée au plus tard à la fin 2009.

UNE 6^{EME} MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Comme cela a été évoqué ci-dessus, la conduite de la révision générale du POS pour sa transformation en PLU est toujours en cours. Sans attendre la conclusion de cette procédure, le Conseil municipal par délibération du 18 juin 2007 a décidé de prescrire une 6^{eme} modification du POS valant PLU. Cette modification porte principalement sur le secteur de Pyrénées 2000. L'objectif premier est d'apporter quelques adaptations au règlement de la ZAC tout en conservant la morphologie urbaine de la station pour répondre notamment aux attentes des habitants de cette zone. Ce nouveau règlement répondra néanmoins à une préoccupation majeure : permettre une extension "contrôlée" de certaines parcelles bâties en encadrant de manière stricte leurs droits à construire.

Un autre point de la modification consiste en une adaptation réglementaire de la zone UB (constructible). Cette zone correspond à Superbolquère et à la périphérie du vieux village. Le but est d'harmoniser les règles sur ce secteur notamment en matière de hauteur et d'aspect extérieur afin de donner une cohérence urbaine au village.

Pour tous renseignements complémentaires, le service urbanisme se tient à votre disposition (Tel : 04.68.30.05.53)



NOUVELLES DU DOMAINE SKIABLE

Créé en février 2002, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) pour l'Exploitation et l'Aménagement de la Station de Font-Romeu – Pyrénées 2000 a pour objet la mise en oeuvre de toutes opérations d'aménagements touristiques, selon les dispositions de l'article 42 de la Loi n°85-30 du 09 janvier 1985 relative au développement et la protection de la montagne. Concrètement, il organise l'aménagement du domaine skiable : il décide des investissements à réaliser sur le périmètre et fait procéder aux travaux d'amélioration et d'aménagement.

Dès janvier 2003, l'exploitation du domaine skiable est déléguée à la société ALTISERVICE via un contrat de Délégation de Service Public. Ce contrat prévoit une enveloppe d'investissements à hauteur de 29 927 000 €.

A ce jour, 29 000 000 € ont été réalisés sous forme, notamment, de création et d'amélioration des remontées mécaniques, des pistes, des locaux et de l'enneigement artificiel.

Le SIVU est composé de 30 délégués nommés à parts égales par les Conseils Municipaux des Communes de BOLQUERE PYRÉNÉES 2000 et FONT-ROMEU et, est dirigé par un Président nommé par ses pairs. Suite aux élections municipales en mars dernier, il a été procédé aux élections des nouveaux membres du Comité Syndical : Monsieur Jean-Pierre ABEL est nommé président et Messieurs Jean-Louis DEMELIN, André BEGUE, Jean-Pierre INGLES et Jackie COLL sont élus vice-présidents.

En 2008, le S.I.V.U. poursuit ses investissements et envisage les travaux suivants :

- la réalisation des travaux pour l'amélioration de la production de neige de culture ;
- la création de deux pistes (bleue et verte) ;
- la construction d'une nouvelle zone technique.

Nous vous attendons nombreux lors de la prochaine saison de ski. A bientôt !

L'OFFICE DU TOURISME

L'OFFICE DU TOURISME EN QUELQUES CHIFFRES*

En une année (du 01/04/2007 au 31/03/2008) l'Office du Tourisme a accueilli près de 41 500 personnes dans ses locaux, a informé 13 837 personnes se présentant au comptoir, et a répondu à 5 765 contacts téléphoniques.

*Source : Micro observatoire touristique

Depuis toujours, en amont des saisons touristiques, le travail le plus important de l'office du tourisme consiste à promouvoir les hébergements de la commune et ses adhérents (prestataires d'activités, commerçants, artisans...).

Pour cela, nous réalisons :

- Deux brochures commerciales :

12 000 ex. pour l'été et 23 000 ex. pour l'hiver.

- Deux guides d'accueil :

11 000 ex. l'été et 23 000 ex. l'hiver.

- Plus récemment, des brochures en anglais, en catalan, en castillan et en portugais, afin de satisfaire la demande, de plus en plus importante, de la clientèle étrangère.

- Un site internet réactualisé au quotidien avec plus de 92 000 visiteurs.

Nous sommes présents sur des salons en France et à l'étranger. Nous travaillons en étroite collaboration avec les institutionnels du tourisme (Comité Départemental, Comité Régional, Neiges Catalanes, Confédération Pyrénéenne du Tourisme ...), et mettons en oeuvre des actions de communication auprès des médias.

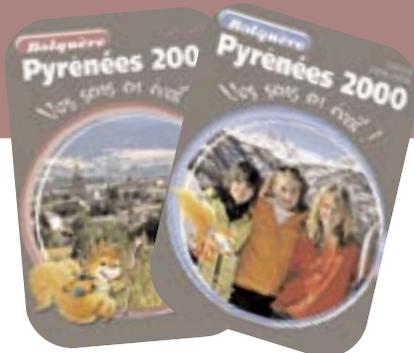
LES NOUVEAUTÉS 2008

Afin d'améliorer et de "booster" les événements sur l'année, un animateur diplômé sera recruté dès cet été, il sera responsable de tous les événements culturels.

Cet été : venez participer aux lundis catalans : Initiation à la langue catalane, découverte de la sardane, apéritif régional, expositions artistiques, chants, castellers, histoires. Ouvert à tous

A venir... cet automne

Cet été, l'Office du Tourisme travaille à la mise en place d'une centrale de disponibilités en ligne sur le site internet répertoriant les loueurs en



meublés. Ainsi, l'ensemble des loueurs adhérents à l'office du tourisme verront leur(s) meublé(s) diffusé(s) sur le site et assureront eux-mêmes la mise à jour de leurs informations. L'objectif majeur étant d'offrir une information touristique complète, claire, fiable et actualisée. Vous êtes propriétaire ?

Vous souhaitez adhérer à l'Office du Tourisme, n'hésitez pas à nous contacter pour les modalités d'inscription. De plus, l'Office, en lien avec le Comité Départemental du Tourisme, reste à votre écoute et est à même de vous orienter quant aux procédures de labellisation souhaitées.

2375 : C'est le nombre d'heures par an où l'Office du Tourisme est ouvert. Vous trouverez bien un petit moment pour venir recueillir quelques infos pratiques qu'il vous manque sur notre région. Pour passer des moments agréables en famille, le guide d'accueil avec le programme d'animations est d'ores et déjà disponible dans nos locaux et, sera très prochainement distribué dans les boîtes aux lettres des résidences principales.

Quant aux vacanciers, n'hésitez pas à nous contacter sur place ou sur internet pour toutes les informations pratiques afin de découvrir les charmes de la Cerdagne en général, et les attraits de notre village et de son domaine skiable en particulier (parution de la brochure hiver 2008/2009 début juillet). Hébergements, restaurants, activités sportives et ludiques... l'équipe de l'Office du Tourisme est à votre disposition pour vous aider à organiser votre séjour et vous propose également des stages et des séjours organisés.

Horaires de l'Office du Tourisme (été 2008) :
Tous les jours : 9h-12h / 14h-18h
Tel : 04 68 30 12 42 www.pyrenees2000.com

LE TERMANAL DES LOISIRS

Lors de sa mise en place par la précédente municipalité en juillet 2002, le Termanal des Loisirs se prévalait d'une certaine ambition : devenir un complexe sportif aux activités dynamiques, variées et accessibles. Le début des vacances d'été 2008 marquera un aboutissement.

En effet, avec la **CRÉATION D'UN ESPACE SQUASH** (2 courts) à l'intérieur de la salle actuelle, le Termanal des Loisirs s'affirme comme un des outils les plus performants et accueillants de Cerdagne Capcir. Ces terrains de squash viennent s'ajouter à la salle de musculation, aux tennis extérieurs (4 courts), tennis intérieurs (2 courts), aux 2 terrains de foot en salle et autres espaces de badminton, tennis de table, tir à 10 mètres, basket...

Ainsi, tous ceux désireux de pratiquer l'activité physique y trouvent leur bonheur, pour une finalité loisir, découverte ou compétition. A noter en ce sens, le renouvellement de quelques appareils de la salle de musculation et cardio pour une pratique toujours plus adaptée.

Au-delà des infrastructures, ce sont les activités de la base de



loisirs qui vont battre leur plein dès le 30 juin. Encadrement professionnel et accueil chaleureux seront une fois de plus au rendez-vous pour les plus jeunes dès 6 ans mais aussi pour les ados et les adultes avec de nombreux tournois et événements sportifs prévus.



Cet été la structure sera ouverte pour la première fois 7j/7, afin de satisfaire tous les adhérents.

Enfin, n'oublions pas les stages de tennis encadrés par Nicolas Brun et son équipe de Brevets d'Etats qui débiteront le 5 juillet. Présents pour la sixième année consécutive, ils proposeront un apprentissage de qualité à chaque personne (dès 4 ans) désirant profiter des plaisirs de la petite balle jaune.



Après ces deux mois d'été pleins d'activités, ce sera l'heure de la "rentrée" pour le club enfants, le championnat de foot en salle, le Tennis Club Bolquère...et vos abonnements pour une nouvelle année en pleine forme.



Plus d'infos :
Tel : 04 68 30 39 70
www.pyrenees2000.com
termanal@hotmail.com

ECOLE ET VIE SCOLAIRE



UNE ECOLE COMMUNALE HAUT DE GAMME !

Et voilà, déjà une année de passée ! Depuis septembre 2007, les écoliers de Bolquère ont pu apprécier les locaux et équipements de la nouvelle école communale de Bolquère. Plus spacieux, plus lumineux et doté d'une cour de récréation surdimensionnée, ce nouvel établissement scolaire ravit nos enfants. Les nouveaux équipements pédagogiques ont permis d'épancher la soif de connaissance des plus hardis : approche des nouvelles technologies avec une salle informatique de 20 postes (reliés à internet haut débit), initiation à la peinture et autres activités artistiques dans une salle spécialement dédiée aux arts plastiques, lecture à volonté dans une bibliothèque confortable. Les tout-petits aussi ont été gâtés : ils disposent d'un dortoir douillet pour leur sieste, d'une salle de motricité pour les aider à appréhender leur corps et leurs gestes, et d'une salle de maternelle adaptée. Bref, l'école communale de Bolquère est devenue plus qu'un établissement scolaire, elle est un lieu de vie et de sociabilité où les enfants, dès leur plus jeune âge, trouvent les moyens de leur épanouissement personnel.

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE TOUJOURS PRETE !

Un peu comme les scouts, les membres de l'équipe pédagogique se montrent toujours prêts et à l'écoute des écoliers et de leurs parents : des enseignants proches de vos enfants et veillant à la réussite de leurs parcours scolaires ; des ATSEM chaleureuses et toujours présentes pour accompagner vos enfants ; des cantinières qui, dès le matin, s'affairent dans la cuisine pour offrir un agréable déjeuner ; et des intervenants (cours de langues, arts plastiques et suivi des enfants dyslexiques) qui se font un plaisir d'accompagner les écoliers dans leur épanouissement intellectuel. N'oublions pas de citer la précieuse assistante du directeur. A toute ces équipes, merci pour cette année scolaire réussie et à l'année prochaine.

AU PROGRAMME 2008

Catalan, anglais et garderie du soir.

Depuis déjà quelques années, l'école communale de Bolquère, via son directeur M. BERNABEU, place les langues vivantes au centre de ses préoccupations pédagogiques. Des cours d'anglais sont dispensés aux classes de CE et CM à raison d'une heure par semaine, toute l'année. Plus qu'une initiation, l'objectif est de donner les bases de cette langue, devenue incontournable, aux enfants afin d'en faciliter l'appréhension lors de leur entrée en 6^{ème}. Depuis la rentrée 2007, une initiation au catalan fait également partie du programme. Ces cours, dispensés dès la classe de maternelle à raison d'une heure par semaine, ont pour finalité de renouer avec la langue locale. Outre l'apprentissage des bases de la langue, les écoliers découvrent les traditions et les histoires de leur territoire. Et ils adorent ! Ces cours sont une réussite. C'est pourquoi ils seront reconduits à la rentrée prochaine. L'anglais sera, à l'instar du catalan, dispensé dès la maternelle à toutes les classes.

La nouveauté de la rentrée 2008 sera la création d'une garderie du soir. Les parents sont déjà ravis de pouvoir déposer leurs enfants dès 7h45 à l'école. Dès septembre, ils pourront compter sur une garderie du soir (jusqu'à 18h30).

SORTIES DE FIN D'ANNEE

Comme tous les ans, les élèves de l'école auront terminé l'année par une sympathique sortie pédagogique. Les maternelles se sont rendues à la vallée des tortues à Sorède, les CP auront passé leur journée à la ferme éco pédagogique du Cambre d'Aze et, enfin, les CE et CM se seront plongés dans les méandres de l'Histoire au château d'Usson dans l'Ariège.

Et merci aux parents qui accompagnent les enfants tout au long de l'année.

Contact : Tel : 04 68 30 23 06
ecoledebolquere@free.fr

GROUPEMENT PASTORAL

Organisation de l'Estive des troupeaux du village
M.ROSSELL Patrick Tel : 06 89 33 90 71

ASSOCIATION ENDAVANT

Association socioculturelle et de loisirs
M^{me} HERIN Danielle Tel : 04 68 30 27 62

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

Organisation d'activités extra scolaires
M^{me} ANCELLE HANSEN Nathalie
Tel : 06 08 84 23 83

SKI CLUB BOLQUÈRE PYRÉNÉES 2000

Ski club Neige Azur
M. LAFFON Gérard Tel : 04 68 30 60 25

TENNIS CLUB

Enseignement et pratique du tennis
M^{me} WESTHEAD Olivia Tel : 04 68 30 54 57

ASSOCIATION SPORTIVE DE BOLQUÈRE

Section gymnastique
M^{me} BASSO Denise Tel : 04 68 30 10 87

ASSOCIATION PÊCHE FONT ROMEU CARLITTE

Pêche et protection du milieu aquatique

VIE ASSOCIATIVE

Comme vous l'aurez compris, cette page est spécialement dédiée aux associations. Pour cette première édition, nous avons préféré vous les présenter. Dans les prochains numéros, vous retrouverez les principales informations des associations qui font bouger Bolquère.

Et pour encore plus d'infos sur les associations, n'hésitez pas à visiter notre page "Vie associative" sur le site Internet.

www.pyrenees2000.com

M.BUSCAIL André Tel : 04 68 30 20 88

ASSOCIATION G.P.S. CERDAGNE CAPCIR

Pêche sportive "no kill"
M. JOURDAN Luc Tel : 06 11 94 38 51

ASSOCIATION POC A POC

Initiation et découverte musicale
M^{me} PECH Claude Tel : 06 80 59 65 21

VIVRE À BOLQUÈRE, PYRÉNÉES 2000

Qualité de vie et environnement
M. TOUBERT Olivier Tel : 04 68 30 53 74

CERDAGNE SPORT AUTO HISTORIQUE

Epreuves automobiles sportives historiques
M. BOADA Rémy Tel : 06 12 94 35 39

ASSOCIATION PLEIN POT

Pratique sportive et touristique de la moto
M.CANJUZZAN Norbert Tel : 04 68 04 26 88

COMITÉ D'ANIMATIONS

Organisation des fêtes
Mme JOURDAN Françoise Tel : 06 82 63 74 35

ASSOCIATION BOULISTE

Pétanque bolquérienne
Mme LOPEZ Sonia Tel : 06 20 41 21 24

LES TRAVAUX

TRAVAUX ACHEVES

- Maison Forestière (rue du stade). Réhabilitation complète : isolation, réfection des peintures, diverses reprises de maçonnerie.
- Appartement de la Poste (grand rue). Réfection de la salle de bain et pose d'une nouvelle porte d'entrée isolante.
- Maison du Presbytère. Remise en état de la tapisserie, réfection des canalisations, pose d'une nouvelle porte d'entrée et peinture des volets.
- Bureau de l'agence Postale Village. Réfection des peintures et aménagements intérieurs.

TRAVAUX PREVUS

- Création d'un chemin piétonnier de la route d'Odeillo à la Mauresque. Début des travaux : juin 2008.
- Grand Rue. Mise en esthétique des réseaux (3^{ème} tranche) : enfouissement des câbles aériens.
- Chemins ruraux. Rénovation et création d'aires de croisement. Début des travaux : septembre 2008.
- Station d'épuration. Réfection des peintures intérieures et extérieures.
- Av. des Erables. Travaux d'assainissement.
- Grand Rue (ancienne école). Travaux d'assainissement.
- Restauration du vieux chemin pastoral du village au Termanal (via le Ticou).



TRAVAUX EN COURS

- Abords de l'école communale. Travaux d'espaces verts : installation de l'arrosage intégré, mise en place des massifs et d'arbustes divers, ensemencement de la pelouse.
- Imp. des Fraisards - rue des Jonquilles. Mise en place d'une canalisation de pluvial (110 m).
- Av. des Rhododendrons. Réfection des canalisations d'eaux usées et du réseau d'eau potable. Réfection de la voirie (chaussée, pluvial et accotements).
- Pla de le Creu (à côté du supermarché Casino). Travaux d'aménagement de la future zone résidentielle : pose de réseaux (secs et humides) et création de voirie.
- Stade Michel LASSUS. Réfection de la pelouse : mise à niveau et épierrement de la pelouse après vérification des drains.
- Av. des Rhododendrons, imp. des Campanules et des Jardins, rue des Courriouettes, balcon de la Soulane, rue des Comparols, avenues du Carcanet et de la Tramontane. Travaux d'assainissement (2^{ème} tranche) : réfection de la canalisation d'eaux usées.
- Aire de jeux de Pyrénées 2000. Mise en place de nouveaux jeux et réparation des clôtures.
- Rond point Pyrénées 2000. Aménagement paysager : création d'un orri.

INFOS PRATIQUES

TRI SÉLECTIF, D3E, MONTRES ET CO.

Depuis 2003, la commune s'est engagée dans la démarche écologique du tri sélectif. A cet effet, différents points de collecte sont disséminés sur le territoire de la commune. Jamais trop loin des habitations, ces points d'apports volontaires sont à portée de tous. Cependant, il est constaté que certains ne se sentent pas concernés par cet effort écologique : il est très souvent remarqué, dans les containers d'ordures ménagères, des déchets faisant l'objet du tri sélectif, notamment le carton, ou destinés à la déchetterie. Aussi, nous incitons chaque habitant à contribuer à la préservation de l'environnement en procédant au tri sélectif de ses déchets.

En complément, la déchetterie de Bolquère collecte les D3E : les déchets électroniques et électroménagers (réfrigérateur, télévision, four...) les batteries, les huiles de vidanges... Pour les résidents de Bolquère, le dépôt est gratuit (carte délivrée en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile). Plus d'excuses donc ! Faites les bons gestes écologiques.

Enfin pour vos encombrants, nous vous rappelons qu'un ramassage à lieu le dernier vendredi de chaque mois. Merci de ne pas "polluer" nos rues d'objets inesthétiques !

Le savez-vous ?

La commune débourse plus de 75 000 € pour le traitement des ordures ménagères. En favorisant le tri sélectif, cette facture pourrait être facilement revue à la baisse. Aussi s'efforcer de trier ses déchets, c'est non seulement faire du bien à la planète mais aussi faire des économies pour la commune !

Horaires d'été de LA DÉCHETTERIE

D 618, Route de Mont-Louis à Font-Romeu.
Haute saison du 15 mai au 15 septembre
Du mardi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
Tel : 04 68 04 22 32.



A compter du 1^{er} juillet, changement des horaires d'ouverture au public.

Le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h ; l'après midi du lundi au jeudi de 14h à 17h sauf le vendredi de 14h à 16h. Possibilité de RDV avec le service Urbanisme dès 13h : appelez le 04 68 30 05 53.



RESTRICTIONS D'EAU

Malgré les pluies abondantes du mois de mai, le niveau des nappes phréatiques demeure insuffisant. L'arrêté préfectoral du 15 mai 2008 est donc toujours en vigueur et oblige à des restrictions d'eau sur l'ensemble du territoire. L'arrosage des jardins potagers est autorisé de 20h à 24h et de 5h à 8h. Le lavage des véhicules (hors des stations de lavage) est interdit. Concernant les usages agricoles, l'arrosage gravitaire, uniquement par bandes, des prairies est autorisé de 20h à 8h. Arrêté affiché en mairie.

AGENCES POSTALES

Au village : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h. Le samedi de 9h à 11h30.

Nouveau : à partir du 1^{er} juillet accès gratuit à internet. Tel : 04 68 30 09 50.

A Pyrénées 2000 : en saison, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le samedi de 10h à 11h30. Hors saison, du lundi au vendredi de 10h à 12h. Fermée le samedi. Tel : 04 68 30 30 31.

UN PROBLÈME D'EAU ?

Les techniciens de la Lyonnaise des eaux se tiennent à votre disposition à Via Font-Romeu (Route de via) aux horaires suivants : Vacances scolaires : lundi et vendredi de 9h à 12h et mercredi de 14h à 17h.

Hors vacances scolaires : mardi de 9h à 12h, jeudi de 14h à 17h.

Tél. : 0810 364 364 (en semaine de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h) Urgences 24/24 : 0810 864 864.

RAPPEL IMPORTANT

A partir du 1^{er} juillet 2008, les véhicules circulant sur le territoire national français doivent impérativement contenir : un gilet de sécurité rétro réfléchissant (norme CE) et un triangle de pré signalisation (homologué E27R).

ETAT CIVIL

Naissances : DUTILLEUL Jean le 04/01/08
BORG Kylyan le 02/02/08
LOPEZ Idalie le 08/02/08
CASTELLA Pablo le 12/02/08

Mariage : BONNEMAISON Francis et
PELOUSE Nicole le 08/04/08

Décès : GRALL Marie le 19/01/08